

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 26 SEPTEMBRE 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 15 Septembre.

Le capitaine Sutton, qui aborda hier dans les Dunes avec des dépêches de lord Malmesbury, nous apprend que le paquebot la *Diana*, qui fit voile Mercredi pour Calais, n'ayant pu gagner le port à raison de la force du vent, donna aux deux couriers du cabinet, MM. Brooks et Magistre, la chaloupe, qui chavira, et que les deux couriers furent noyés, ainsi qu'un matelot. On a sauvé une partie des dépêches, qui ont été rapportées par le cap. Sutton, et deux autres couriers sont partis la nuit dernière avec de nouvelles expéditions pour lord Malmesbury.

Une escadre de 6 vaisseaux de ligne, 2 frégates et 2 galiotes à bombes, doit mettre incessamment à la voile de Portsmouth sous les ordres de Sir John Orde, contre-amiral de la blanche, pour aller joindre la flotte du comte de St. Vincent devant Cadix.

La flotte de l'amiral Duncan est composée de trois divisions, la première de 3 vaisseaux de 74 canons, et 3 de 64; la seconde d'un vaisseau de 80 canons, 3 de 74 et 2 de 64; la troisième de 4 vaisseaux de 64, 1 de 54 et 1 de 50. Le *Monmouth* et le *Vaquinour* de 64 ont joint cette flotte le 27 Août; il y a en outre une frégate de 28, une corvette, un brûlot et plusieurs brigs et cutters. Suivant les derniers rapports, il y a 33 vaisseaux hollandais dans la rade du Texel, mais il ne s'y trouve aucun bâtiment marchand ni de transport. L'on s'est flatté envain jusqu'à ce moment que cette flotte sortiroit. L'on dit que l'amiral Duncan se propose de bloquer la Brille avec une division légère.

Les fonds qui étoient tombés à 51 $\frac{1}{2}$, ont haussé avant-hier jusqu'à 53 $\frac{3}{4}$. Cette hausse

considérable et extraordinaire n'est point naturelle, et ne peut être attribuée aux espérances de paix que les derniers événements en France ont fait concevoir aux négocians. Elle est trop forte et trop subite pour se concilier avec de simples conjectures, et avec le cours du change. Aussi des hommes clairvoyans soupçonnent qu'elle est l'effet de quelque manœuvre extérieure. C'est une spéculation d'agioteurs puissans, qui ont besoin de faire hausser les fonds pour gagner d'autant plus à la rupture des négociations. Ainsi cette hausse seroit plutôt un symptôme de guerre que de paix.

De Gènes, le 12 Septembre.

La tranquillité continue de régner ici. L'on a envoyé des troupes à Polvecera, Chiavari, Fontabona, et autres endroits pour défarmer les payfans; d'après ce qu'on apprend, ce défarment s'est effectué jusqu'à ce moment sans la moindre opposition. Le nombre des ex-nobles arrêtés, est de plus de soixante; on a aussi emprisonné beaucoup d'ecclésiastiques. L'on prétend que cette insurrection avoit des ramifications fort étendues, et qu'elle étoit liée à un plan général, au moyen duquel la contre-révolution devoit en même tems éclater dans toutes les villes de l'Italie qui ont été démocratisées, et même à Milan. Pise étoit, dit-on, le point central où aboutissoient tous les fils de ce vaste projet.

Le 7, le ministre françois Paipoult écrivit au gouvernement provisoire de procéder sur-le-champ à la punition des chefs de l'insurrection; & que dans le cas du moindre délai, il les feroit prendre & juger militairement par les troupes françoises, attendu que ce qui étoit passé, étoit une insulte faite à la République françoise, protectrice de la République de Gènes & de la nouvelle constitution. En conséquence une commission militaire composée de 5 membres, est occupée à juger ceux qui ont été arrêtés.

Pour remplir le déficit énorme qui se trouve dans nos finances, on vient d'arrêter la suppression de 21 couvens. On s'occupe d'un projet d'imposition approprié à l'ordre de choses actuels, & déjà on a ordonné que la moitié des revenus appartenans à des étrangers seroient versés pour cette année dans la caisse nationale.

De Mantoue, le 13 Septembre.

D'après un nouvel ordre du commandant en chef, l'on a commencé à prendre toutes les mesures pour le complément du plan général de défense de cette forteresse. Le cit. Roland, chef du corps du génie, dirige les opérations. Tous les habitans doivent être convenablement approvisionnés pour le 22 de ce mois. — Il est parti d'ici depuis quinze jours, plusieurs trains d'artillerie, ainsi qu'un grand nombre de chariots de munitions de guerre pour l'armée.

Le général Desaix est passé par ici le 7, venant d'Udine et se rendant à Paris.

D'Innsbruck, le 16 Septembre.

L'on paroît craindre que les derniers évènements qui se sont passés à Paris, ne soient nuisibles à la paix. Suivant des lettres de nos frontières méridionales, tout étoit déjà arrangé entre les plénipotentiaires respectifs, et les troupes impériales devoient entrer hier 15 sur le territoire Vénitien. Mais Buonaparte a déclaré, dit-on, inopinément qu'il attendoit de nouvelles instructions de Paris..... Ce général est maintenant alité, et l'état critique de sa santé a encore été aggravé par une hémorragie. En attendant que l'enigme se résolve, les autrichiens font de sérieux préparatifs; les troupes qui sont dans le Tyrol ont déjà porté en avant sur les frontières un grand nombre de canons de gros calibre ainsi que des pontons. Le général Laudon se dispose également à faire avancer son corps. (Extrait de la gaz. de Kempfen).

De Turin, le 9 Septembre.

Le général françois Kellermann se trouve ici depuis le 4. Il est aussi arrivé un commissaire en chef pour liquider les comptes des fournitures faites par les villes et provinces Piémontoises aux troupes françoises, lors de leur passage.

Pour réprimer l'agiotage qui fait hauffer le prix du change, au préjudice de l'état et du commerce, le Roi vient de faire publier un édit, portant que, jusqu'à nouvelle disposition, il est défendu à ceux qui n'auront aucun paiement à faire hors du royaume, d'acheter des lettres de change.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 19 Septembre.

Il vient d'éclater une rupture violente entre

le général Hoche et le ministre de la guerre, comme on en jugera par la lettre suivante :

Le général en chef de l'armée de Sambre & Meuse, au ministre de la guerre, Scherer. — Au quartier-général à Weizlar, le 27 Fructidor. (11 Août).

Si je n'étois persuadé que le Directoire fera, sous peu, justice de vos perfidies, je ne prendrois la peine que de vous déclarer que je ne veux plus correspondre avec vous. Vous convient-il de faire une adresse aux armées, vous, l'ami et l'agent le plus actif des conspirateurs, vous qui nous avez entourés d'espions, vous qui avez persécuté les amis du gouvernement? Hâtez-vous de faire oublier jusqu'à votre nom aux républicains que vous avez trahis, et qui vous abhorrent.

Signé, L. Hoche.

Le ministre Scherer a répondu très vigoureusement à la lettre du général Hoche; le Directoire a connoissance de cette correspondance extraordinaire; nous ne savons pas précisément qui l'emportera, mais tout nous porte à croire que Scherer conservera encore le ministère.

On écrit de Milan, que le comte d'Antraïgues, qu'on y retenoit prisonnier, s'est évadé avec Madame St. Huberty, qui passe pour son épouse.

Une lettre de Lille, en date du 14, contient ce qui suit: „Les citoyens Treillard & Bomier sont arrivés hier, dans la nuit, avec le citoyen Descher, secrétaire, pour remplacer les citoyens Letourneur, Maret & Colben, secrétaire, membres de la légation françoise, rappelés par le gouvernement; ces derniers ont présentés hier matin, leurs successeurs au lord Malmesbury, & à l'administration municipale. Jamais les conférences n'avoient été aussi actives que depuis la nouvelle du 18 (4).

On assure hier que le Directoire avoit expédié au général Buonaparte un courrier porteur d'un ultimatum sur les négociations avec l'Autriche, et de l'ordre de reprendre les hostilités, sous quinze jours, si les dernières propositions n'étoient pas acceptées. Aujourd'hui, l'on répand que les négociations de Lille sont rompues et que le Lord Malmesbury a dû quitter hier cette ville pour retourner à Londres.

Il arrive tous les jours de nouvelles troupes à Paris.

Le ministre des relations extérieures vient d'écrire une lettre circulaire aux agens de la République près des puissances étrangères, au sujet de l'évènement mémorable du 18 Fructidor.

Hier jour de poste du Midi, il n'est arrivé aucune lettre de Marseille ni de Lyon, ni des points intermédiaires entre ces deux villes. Eon craint qu'il ne soit arrivé quelque évènement fâcheux.

Il circule à Lyon une potestation de Camille Jourdan, adressée aux membres des administrations centrales & municipales, aux tribunaux, électeurs &c. &c. Dans cette pièce, qui est très vchémence, Camille dit qu'il fera paroître incessamment une relation fidelle des évènements des 17 & 18 Fructidor.

Il paroît sur le général Pichegru une caricature nouvelle; c'est un petit médaillon sur lequel on a représenté trois volumes: sur la couverture du premier, on voit le portrait de Lafayette, avec ces mots: *Tome premier*; — Sur le suivant, celui de Dumourier, *Tome second*; — Sur le dernier, celui de Pichegru, *Tome troisième*. Le tout est intitulé: *Histoire de la République française en trois volumes*.

Le 16, on remarqua que l'hôtel où s'assemble le cercle constitutionnel étoit illuminé. On crut généralement que ce club célébroit la journée du 18. Le *Conservateur*, rédigé par Garat, Chénier, nous apprend qu'il ne s'agissoit que de la plantation de l'arbre de la liberté. Benjamin Constant a été l'orateur de la fête. Il a parlé du haut d'une galerie à des auditeurs répandus dans le jardin.

Plusieurs journaux ont débité que le prince de Condé avoit été vu sur la route de Lyon. *La Semaine* nous dit aujourd'hui que, vu cette apparition, le Directoire a autorisé les généraux, commandant les divisions qui avoisinent le département du Rhône, de s'aider mutuellement de leurs troupes, sans observer les lignes de démarcation de leurs divisions, et a pris d'autres mesures militaires pour frapper de grands coups s'il en étoit besoin.....

Les évêques & prêtres constitutionnels réunis en concile national, continuent de s'assembler dans l'église de Notre-Dame. Dans la dernière séance, on a publié un décret concernant la soumission due à la puissance civile. Le président adressant d'abord la parole aux pères du concile, leur a demandé leur consentement en ces termes: „*Revérendissimes évêques & vénérables frères, vous plaît-il de proclamer le dogme catholique relatif à l'obéissance aux autorités constituées?*” Les pères se sont levés, & ont répondu unanimement: *Il nous plaît*. Alors le président a prononcé le décret, précédé de quelques considérations, basées sur l'écriture & la tradition. „*Le concile, considérant, &c. décrète: Art. 1er. Tout catholique français doit aux loix de la République une soumission sincère & véritable. II. L'église gallicane reconnaît au rang de ses pasteurs que ceux qui auront manifesté leur fidélité à la République, & qui en auront donné la garantie prescrite par les loix. III. Le présent décret sera lu & publié au prône des messes paroissiales dans toutes les églises de France.*”

On prétend que les pères du concile ont consulté le Pape pour savoir s'ils pouvoient donner la bénédiction nuptiale aux divorcés qui contractoient un second mariage, & si les prêtres mariés pouvoient remplir leur ministère.

De la Haye, le 20 Septembre.

Il a été nommé 21 commissaires, chargés de rédiger un nouveau projet de constitution. Six de ces commissaires sont de la province de Hollande, et la plupart dévoués au parti révolutionnaire. Ainsi il est probable que les démocrates les plus exagérés n'auront pas à se plaindre de leur besogne, qui doit être achevée dans le terme de six mois.

Toutes les troupes Bataves qui étoient

sur la flotte sont maintenant débarquées, et elles retournent dans leurs garnisons respectives. Cependant les bâtimens de transport resteront jusqu'à nouvel ordre au Texel.

Le général Hoche a donné avis qu'il se formoit sur nos frontières des réunions d'individus qui ont fait partie du rassemblement d'Osnabruck, ainsi que d'émigrés françois; il a demandé qu'il fût pris des mesures en conséquence.

De Bruxelles, le 19 Septembre.

C'est demain qu'expire le terme fatal de 15 jours, délai dans lequel tous les émigrés rentrés et non définitivement raïés doivent évacuer le territoire de la république, s'il ne veulent s'exposer à être traduits devant des commissions militaires. Cependant notre administration départementale n'a encore reçu aucune réponse du Directoire aux sollicitations qu'elle lui a adressées en faveur de ceux de nos concitoyens qui se trouvent dans le cas de la loi. Si cette réponse n'arrive pas aujourd'hui, ou si elle n'est point favorable, demain matin plus de cent familles retirées dans les villages autour de Bruxelles, en partiront pour gagner les frontières de Hollande ou d'Allemagne.

D'Aix-la-Chapelle, le 21 Septembre.

Le système d'innovations qui s'est manifesté sur toute la rive gauche du Rhin, commence aussi à s'étendre jusqu'à nous. Avant-hier se cit. Etienne, substitut commissaire françois, fit assembler le magistrat, et il lui communiqua un ordre de la commission intermédiaire de Bonn, en conséquence duquel notre Sénat doit être entièrement renouvelé, et les nouveaux membres nommés par les différentes sections. Le magistrat a cru n'avoir d'autre parti à prendre que de se conformer à cet ordre, et il a aussitôt convoqué les sections. Celles-ci se sont assemblées hier pour procéder à l'élection.

D'Offenbourg, le 23 Septembre.

Hier, les françois se sont rassemblés, au nombre de 12 mille hommes, entre notre ville et Appenweyer, et ont célébré avec beaucoup d'appareil la fête de la fondation de la République. Le pays a dû fournir une grande quantité de comestibles et autres objets pour cette fête.

Ces jours derniers, les habitans d'Offenbourg et des villages voisins ont dû remettre aux françois toutes les armes qu'ils pouvoient avoir.

Il arrive dans nos environs une grande quantité de personnes qui ont été forcées de quitter la France, en conséquence des derniers décrets.

De Cologne, le 22 Septembre.

Aujourd'hui la fête commémorative de la fondation de la République françoise a été célébrée ici avec beaucoup d'éclat et de magnificence. La garnison, forte d'environ 2000 hommes, précédée du général Jacobé Trigny, de l'état-major, du commissaire François Rhetel, et de la magistrature, s'est rendue dans la plaine au-dessous de Melaten, où l'on avoit élevé un autel à la patrie. Les troupes ont enlevé les suffrages unanimes d'une foule innombrable de spectateurs, tant par leurs savantes manœuvres, que par leur bonne tenue. Le son des cloches de toutes les églises de Colongé, s'est mêlé, pendant trois heures, au bruit du canon et de la mousquetterie. — Ce soir, il y aura grande illumination.

La division Grenier, cantonnée sur la rive droite, a célébré aujourd'hui la même fête dans les plaines de Siegbourg.

(Journal de Cologne.)

De Coblenz, le 23 Septembre.

La translation du corps du général Marceau n'a point encore eu lieu. Cette cérémonie a été différée jusqu'après-demain. Le bruit du canon, entendu hier, avoit pour cause la célébration de la fête du 1er. Vendémiaire. Environ 7000 hommes de troupes françoises ont manœuvré dans la plaine de Metternich.

Trois chefs de nos clubistes se sont présentés à cette fête avec un nouveau costume, qui doit être l'uniforme national Cisrhénan.

Du Thal d'Ehrenbreitstein, le 23 Septembre.

Le convoi funèbre du général Hoche est passé aujourd'hui par ici. Depuis le matin, une partie de la garnison de notre forteresse étoit

rangée en haie d'un côté, et des troupes françoises de l'autre, depuis l'extrémité de nos avant-postes jusqu'au pint-volant. Le bruit de l'artillerie françoise placée à Rothenhahn, nous annonça d'abord l'approche du cortège. Arrivé à nos premiers avant-postes, il fut salué par un bataillon de notre garnison, posté sur le glacis et par le canon de la forteresse. Un détachement de cavalerie, suivi d'une compagnie de grenadiers, ouvrit le convoi; puis venoient six pièces de campagne, plusieurs escadrons de hussards et de chasseurs à cheval, une musique nombreuse jouant des airs lugubres. Le corps étoit posé sur un char funèbre tiré par quatre chevaux caparaçonnés de noir. Au dessus du sarcophage étoient deux épées en sautoir, l'écharpe, deux couronnes, dont l'une de chêne et l'autre de laurier, et de chaque côté un drapeau tricolor. Avec le char marchoient deux officiers tenant un étendart et un drapeau, six chasseurs à cheval portant des flambeaux, et six autres portant de grandes couronnes de chêne, où l'on lisoit ces inscriptions: *Il chassa les fripons de l'armée. — Il débloqua Landau l'an 2 de la République. — Général en chef à 24 ans. — Il vainquit à Neywed. — Il déjoua les conspirateurs. — Il pacifia la Vendée.* Le corps étoit suivi d'un grand nombre de généraux et officiers françois, ainsi que du commandant et de l'état-major de notre forteresse. Plusieurs escadrons de cavalerie et un bataillon d'infanterie, tous avec leur musique fermoient la marche.

Pendant toute la marche, le canon de Coblenz, et la garnison rangée le long du quai de cette ville, ainsi que quatre chaloupes canonnières françoises placées au milieu du Rhin, ont fait un feu continu. L'artillerie du fort Marceau a aussi joué sans interruption. Le corps a été déposé instantanément dans ce fort.

* * M. le chevalier du Miramont, M. le chevalier de Saver, ci-devant officiers au corps royal d'artillerie de France; M. de Blumenstein & M. de Bouligni, ci-devant officiers au corps du génie de France, sont priés de donner leur adresse au Rédacteur de ce Journal. On a des lettres intéressantes à leur faire passer.

* * Une personne désireroit trouver dans le courant de cette semaine une occasion pour se rendre à Strasbourg; s'adresser à MM. Maist & Comp.

* * M. le Baron de Linsingen, colonel au service de France, est prié de donner son adresse actuelle à M. le conseiller Lorsbach, procureur de la Chambre Impériale à Wetzlar, qui a des choses très importantes & très agréables à lui communiquer.

* * A vendre une partie de chapeaux de pailles à la mode & d'empeigne de cuir anglais. S'adresser à M. Stanz, au Braunfels, boutique No. 69.

* * Tablettes de Bouillon, de la meilleure qualité & d'une utilité démontrée pour la guerre, les voyages, la chasse & les maisons particulières. La livre de 64 portions coûte 5 fl. 30 kr.; elle est composée de 4 tablettes exactement moulées & divisées en 16 portions chacune. Ces tablettes sont sèches, compactes & se conservent très facilement. Elles se vendent avec les imprimés françois & allemands où leur usage est détaillé, au Bureau de ce Journal, rue de la Monnoie No. 209.

* * Domenico Andermati a l'honneur de prévenir le Public qu'il tient pendant cette foire un dépôt de différentes espèces de Chocolats, sans de santé, qu'à la Vanille, & de Tablettes d'Amandes à la Vanille, à la fleur d'Orange &c. Il loge rue de la Monnoie, No. 209.